

## **DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL ET FAITS MARQUANTS JANVIER A JUIN 2014**

### **Commission communale :**

Le Conseil a nommé M. Fabrice Volluz en remplacement de M. Carryl Vouilloz, au sein de la Commission Technique des Constructions

### **Personnel communal :**

M. Raphaël Ravasio de Riddes a été engagé au poste d'apprenti « agent d'exploitation » aux Travaux Publics dès le 01 août 2014. M. Mladen Bojkovic de Charrat effectuera un stage en entreprise d'une année au sein de l'Administration dès le 18 août 2014 en vue d'obtenir un CFC d'employé de commerce.

**Ligue Valaisanne pour la protection des animaux :** Le Conseil a décidé de soutenir financièrement cette Association en lui versant un don de Fr. 1'000.00.

### **Billets CFF :**

Le Conseil a décidé de renouveler les deux abonnements CFF pour les cartes journalières dès le mois de septembre 2014. Le prix de vente des billets reste fixé à Fr. 37.00 pour les personnes domiciliées et à Fr. 42.00 pour les personnes non domiciliées.

### **Réceptions :**

La réception des nouveaux habitants et des jeunes ayant accédé à leur majorité s'est déroulée à la salle polyvalente, le 24 janvier 2014.

### **Manifestations diverses :**

La Commune de Saxon a eu l'honneur d'accueillir le 12<sup>ème</sup> championnat suisse du 10 km sur route.

### **Nonagénaires :**

Le 22 février 2014, nos Autorités ont organisé à l'Espace Bouliac une réception officielle avec les familles de Mmes Hélène Felley, Monique Milhit, Bernadette Perrier et de M. Fritz Wiedmer. Le 08 avril 2014, les représentants du Gouvernement Valaisan et de la Commune de Saxon ont participé au 100<sup>ème</sup> anniversaire de Mme Ludivine Volluz.

### **PIDR (Police Intercommunale des Deux Rives) :**

Suite aux démissions de plusieurs agents de police, dont le Chef de Poste, M. Yvo Gérosa, le corps de police de la PIDR a été reconstitué comme suit :

- M. Yvan Crettenand, de St-Pierre de Clages, Chef de poste dès le 1<sup>er</sup> septembre 2014
- M. Benoît Hugon, de Charrat, agent de police
- M. François Dénéreaz, de Saillon, agent de police
- M. Mathias Dupont, de Saxon, agent de police
- M. Mathieu Lampert, de Basse-Nendaz, assistant de sécurité publique

### C.O. Fully-Saxon :

Le chantier a débuté le 6 janvier et la première pierre a été posée le 20 janvier 2014. Les mandats ont été adjugés comme suit par les deux Communes :

- |   |                                 |            |      |
|---|---------------------------------|------------|------|
| ▪ <b>Assurance maître d'ouvrage</b> :               | Nationale                       |            |      |
| Suisse Assurance                                    | Martigny                        |            |      |
| ▪ <b>Désamiantage</b>                               | : Amiatec SA                    | Saxon      |      |
| ▪ <b>Panneau de chantier</b>                        | : Print Art                     | Martigny   |      |
| ▪ <b>Obturation coupe-feu</b>                       | : Constantin Isolations SA      | Sion       |      |
| ▪ <b>Ouvrages métalliques</b>                       | : Martinetti Frères SA          | Martigny   |      |
| ▪ <b>Cloisons mobiles</b>                           | : Dorma CBP Suisse SA           | Lausanne   |      |
| ▪ <b>Carrelage</b>                                  | : Expo-Carrelages SA            | Martigny   |      |
| ▪ <b>Faux-planchers</b>                             | : Lambda Sion SA                | Sion       |      |
| ▪ <b>Peintures intérieures</b>                      | : Gypsa SA                      | Fully      |      |
| ▪ <b>Plâtrerie</b>                                  | : Gypsa SA                      | Fully      |      |
| ▪ <b>Nettoyage du bâtiment</b>                      | : A la Poutze                   | Fully      |      |
| ▪ <b>Mesures de vibrations</b>                      | : De Cérenville Géotechnique SA | Ecublens   |      |
| ▪ <b>Implantation des pieux</b>                     | : Géo2Rives SA                  | Fully      |      |
| ▪ <b>Faux-plafonds</b>                              | : Daniel Fournier SA            | Martigny   |      |
| ▪ <b>Lustrerie</b>                                  | : Régent Lighting SA            | Le Mont    |      |
| ▪ <b>Système de verrouillage</b>                    | : Hasler & CO SA                | Monthey    |      |
| ▪ <b>Chapes</b>                                     | : DEC                           | Fully      |      |
| ▪ <b>Revêtement de sols sans joints</b>             | : Moll SA                       | Baulmes    |      |
| ▪ <b>Revêtement de sols en bois</b> :               | Pascal Cotter                   | St-Léonard |      |
| ▪ <b>Menuiserie</b>                                 | : Carruzzo & Cie SA             | Chamoson   |      |
| ▪ <b>Tests de forages (2<sup>ème</sup> étape) :</b> | Stump                           | Foratec SA | Sion |
| ▪ <b>Sonorisation et gongs</b>                      | : Sionic SA                     | Sion       |      |

Les travaux devraient être achevés au printemps 2015 pour permettre aux élèves de prendre possession des locaux à la rentrée scolaire 2015/2016.

### Complexe scolaire :

Les travaux d'entretien de différentes salles de classe ont été adjugés comme suit :

- |                              |                 |       |
|------------------------------|-----------------|-------|
| ▪ <b>Peinture intérieure</b> | : Rimoval Sàrl  | Saxon |
| ▪ <b>Parquet</b>             | : Daniel Savioz | Saxon |

La société **PMAX** de Saxon a été mandatée pour mettre en place un système de refroidissement des salles de classe.

### Personnel enseignant :

Mme Denise Fournier de Nendaz a remplacé Mme Ninosca Borel, qui a cessé son activité d'enseignante en cours d'appui.

#### **Cours d'appui aux apprentis :**

Mme Christine Gaillard et M. Frédéric Gaillard de Saxon ont été engagés pour apporter un soutien aux apprentis rencontrant des difficultés scolaires.

#### **Jumelage :**

Les enfants de Bouliac ont séjourné dans notre Commune du 15 au 21 février dans le cadre des traditionnels échanges scolaires. Les enfants des écoles de 5<sup>ème</sup> primaire se sont rendus à Bouliac du 11 au 28 juin 2014.

Le groupe folklorique « l'Arbarintze » s'est déplacé à Bouliac du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin 2014.

#### **Salle polyvalente :**

Le Conseil a adjugé les travaux d'installation d'un parafoudre au **Consortium Pedroni Marcel & Fils SA/Margelisch Sàrl.**

#### **Mérites sportifs :**

Les mérites sportifs 2013 ont été remis en date du 24 janvier 2014 aux personnes suivantes :

- **Gymnastique** : Charlotte Reuse
- **Cyclisme** : Jimmy Evershed
- **Rallye** : Florian Gonon
- **Hockey sur glace** : Sylvain Tornay
- **Karaté** : Suleyman Manka, Théo Marclay

#### **Société de Développement :**

Un nouveau Comité a été constitué avec, comme Président, M. Christian Bovio de Saxon qui remplace M. Laurent Léger, démissionnaire.

#### **Complexe sportif du Pérosé :**

Le Conseil examinera dans le cadre du budget 2015 dans quelle mesure le grillage situé à l'Ouest du terrain B pourrait être surélevé.

#### **Sport :**

La Commune a autorisé le passage sur son territoire :

- de la course pédestre du Trail Verbier - St-Bernard
- de la 3<sup>ème</sup> édition du Trail de la Pierre à Voir
- du Grand-Prix Valloton (cyclisme)
- de la cyclo sportive des Vins du Valais
- du Tour du Val d'Aoste (cyclisme)
- du Rallye International du Valais

#### **Cinéma itinérant :**

L'Association Roadmovie a retenu la Commune de Saxon comme étape de sa tournée prévue le 13 octobre 2014 à la salle polyvalente.

### **L'Abricopain :**

L'effectif a été complété par l'engagement des personnes suivantes :

- Mlle Andréia Fonseca de Saxon, assistante socio-éducative
- Mlle Mégane Eryilmaz de Saxon, stagiaire
- Mlle Leticia Moret de Sion, stagiaire
- Mlle Manon Vouilloz de Saxon, stagiaire
- M. Jérôme Morais de Martigny, stagiaire

Le Conseil a décidé, dès la rentrée scolaire 2014-2015, de facturer une cotisation d'inscription et d'augmenter les tarifs des heures de placement ainsi que le prix des repas pris par les élèves fréquentant la structure et le réseau de parents d'accueil.

### **Réseau parents d'accueil :**

Mme Vania Isabel Sousa Ferreira Silva a été engagée dès le 1<sup>er</sup> avril 2014 pour compléter la structure, alors que Mme Rosa Dos Santos Jesus Anacleto a cessé son activité au sein du réseau.

### **Centre Médico-Social :**

Le CMS a pris possession de ses nouveaux locaux au Centre des Sources le 14 juin 2014.

### **Jobs d'été :**

Le Conseil a reconduit l'heureuse expérience faite avec des jeunes souhaitant occuper leurs vacances scolaires par des activités au sein des différents services communaux.

### **Eclairage public :**

Le Conseil a mandaté le bureau spécialisé G22 de Martigny pour effectuer une étude complète liée au remplacement des têtes des luminaires traditionnels par du LED.

### **Réseau routier :**

Dans le cadre de l'aménagement de la route de quartier à la Rue des Lantses, les travaux ont été adjugés comme suit :

- |                                      |                          |          |
|--------------------------------------|--------------------------|----------|
| ▪ <b>Génie civil (tronçon Est)</b>   | : ETRASA SA              | Martigny |
| ▪ <b>Génie civil (tronçon Ouest)</b> | : Michel Maret           | Saxon    |
| ▪ <b>Appareillage</b>                | : Michel Forré           | Saxon    |
| ▪ <b>Eclairage public</b>            | : Farinet Electricité SA | Saxon    |

### **Evacuation des eaux de surface :**

Les travaux de génie civil nécessaires à la récolte des eaux dans la région de Tovassière ont été adjugés à l'entreprise **Jacques Lambiel, Saxon**.

### **Gestion des eaux pluviales dans la zone à bâtir :**

Le Conseil a mandaté le bureau d'Ingénieurs et géologues Tissières de Martigny pour délimiter sur le plan parcellaire les zones dans lesquelles les eaux pluviales doivent être gérées.

### **Eolienne :**

La production de l'éolienne « L'Adonis » a été de 3'601'409 kW de janvier à juin 2014, contre 3'707'849 kWh pour la même période en 2013.

### **Energies renouvelables :**

Malgré le refus (60.44%) des citoyens de Saxon du projet de parc éolien du Grand-Chavalard, le Conseil a décidé, à l'unanimité, de poursuivre sa politique énergétique et de continuer d'adhérer au projet « District de Martigny : Région pilote vers plus d'indépendance énergétique ».

### **Aménagement des torrents :**

Le Conseil poursuit les discussions avec le Service des routes, transports et cours d'eau pour exécuter les travaux liés à l'évacuation des eaux des Torrents de Vella et des Croix en direction du Grand-Canal en passant sous les voies CFF dans le secteur de la Place Florval. Il a adjugé le mandat d'étude aux bureaux **GEPAT** à Fully et **Hydrocosmos** à Vernayaz.

### **Tourisme :**

Le Conseil a commandé à l'imprimerie Jubin de Vétroz deux tables panoramiques qui seront installées sur la Pierre A Voir dans le courant du mois d'août.

### **Sentier du Troupeau :**

Le 10 mai a eu lieu l'inauguration de ce nouveau sentier didactique aménagé avec grands soins et très bons goûts par M. Frédéric Dupont et plusieurs personnes bénévoles depuis le repère de l'Enfiane (sous la Tour) jusqu'au couvert de Plan-Bot (voir le site [www.lechemindutroupeau.ch](http://www.lechemindutroupeau.ch))

### **Place de détente du Pérosé :**

Les travaux d'aménagement de la place et la construction de deux couverts à pique-nique (« le Luizet » de 20 places et « l'Orangered » de 30 places) sont terminés. Ces nouvelles installations peuvent être réservées dès le 4 août auprès du Bureau communal (voir les conditions de location et le règlement d'utilisation sur [www.saxon.ch/Tourisme/Couvert](http://www.saxon.ch/Tourisme/Couvert)).

### **Couvert de Plan-Bot :**

La Commune a fait l'acquisition, auprès de la maison Videsa SA, d'une remorque-WC qui est installée au couvert durant la période de locations.

### **Agriculture :**

Malgré le soutien de la Commune de Saxon aux agriculteurs touchés par les chutes de grêle de juillet 2013, la Chaîne du Bonheur a refusé d'accorder à ces derniers une aide financière.

### **Vente de terrain bourgeoisial :**

- une parcelle de 1'207 m<sup>2</sup> à l'Arbarey à M. Didier Cretton

### **Location de terrains et de bâtiments :**

Le contrat de bail concernant la menuiserie de la Pierre exploitée par l'entreprise Christophe Guex a été dénoncé au 31 décembre 2015.

Le Conseil a loué les terrains agricoles situés à proximité de la station de pompage du Vacco comme suit :

- 2'000 m<sup>2</sup> à M. Christian De Regibus, Saxon
- 1'500 m<sup>2</sup> à M. Aldo Thomas, Saxon
- 1'500 m<sup>2</sup> à Mm Béatrice Loetscher, Saxon
- 3'600 m<sup>2</sup> à Agros-Iles Sàrl, Saxon

#### **Auberge de la Pleyeux :**

L'exploitation de l'auberge a officiellement été reprise le 2 avril 2014 par M. Jean-François Badet de Chalais.

#### **Règlement sur le prélèvement des droits de mutations communaux additionnels :**

Le Conseil d'Etat a homologué la modification du Règlement communal en date du 22 janvier 2014.

#### **Service de voirie :**

Le Conseil a décidé de sévir concernant l'augmentation des actes d'incivilité notamment par le dépôt de sacs à ordures et autres détritiques à côté des moloks ou devant le portail de la déchetterie des Quiess. D'importantes amendes ont été notifiées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

#### **Moloks :**

Les travaux d'entretien et de nettoyage des moloks ont été confiés à l'entreprise Débouche Tout, Saxon.

#### **Irrigation :**

Les travaux de déplacement de la conduite principale de la Pierre ont été adjugés à l'entreprise Jacques Lambiel, Saxon.

Avec l'approbation de l'Assemblée Primaire, l'art. 11 du Règlement d'irrigation a été modifié en ce qui concerne le droit de passage des conduites.

#### **Bourgeoisie :**

Le Conseil bourgeoisial a accepté de cautionner solidairement avec les communes partenaires le Triage Forestier des deux Rives dans le cadre de la construction d'une halle à copeaux à Riddes.

#### **Téléverbier SA :**

La Bourgeoisie poursuit les négociations avec Téléverbier SA en vue de la signature d'une convention générale garantissant les acquits (conditions financières pour l'utilisation du domaine skiable et pour l'implantation des différentes installations sur le domaine bourgeoisial, aménagements des écuries des Etablons, tarifs préférentiels pour les habitants de Saxon et pour le Ski-Club, etc.)

#### **Droit de cité :**

Sur préavis de la Commission du Droit de Cité, le Conseil a accepté les demandes présentées par :

- Pablo Ferrada Guerra et sa famille,
- Stéphanie Raimundo Cristo
- José Luis Dos Santos Rodrigues et sa famille

Saxon, le 04 août 2014

**Doc.gén/Publications/Décisions du Conseil**